



Reconnaissance de l'enfant à naître

Par **tchatcha**, le **24/03/2015** à **22:44**

bonjour

j ai eu une relation amoureuse avec homme qui m a promis mont et merveille et aujourd'hui j attend un enfant de lui.après avoir promis de prendre ses responsabilité malgré mon refus d'avorter et notre rupture maintenant il ne veut rien savoir de moi ni de l'enfant et refuse de tenir sa promesse celui de reconnaître son enfant
puis je l'oblige à reconnaître l'enfant ou pas
si oui quel procédure devrais entamer et la durée
et si une autre personne le reconnais le père biologique peut il réclamer sa paternité j ai peur qu'il revient un jour dans ma vie et me crée des problème.
je suis désespéré j ai besoin de vos conseil